CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

RNCP 38565 – Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Enregistré le 22-01-2024
Echéance de l'enregistrement 31-12-2028

PUBLIC : Toute personne désirant travailler dans le domaine de la petite enfance
Dès 15 ans pour les jeunes sortant de troisième
Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

DURÉE : 10 mois en contrat d'apprentissage 410 heures
Le CFA accompagne dans la recherche d'employeurs.

DATES DE DEMARRAGE ET DE FIN DE FORMATION : Septembre 2024 à Juin 2025

RYTHME DE L'ALTERNANCE : 12H/SEMAINE EN CFA 23H/SEMAINE EN ENTREPRISES

HORAIRES : De 9h à 13h - 3 fois par semaine

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 15
- Maximum : 40

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit si besoin
Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier jusqu'au démarrage de la formation

LIEU :
Formation à distance – visioconférence
Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter Mme Daubec au 07.64.00.63.98

COUT DE FORMATION :

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis

**OPCO : Opérateurs de compétences*

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte. Adopter une posture professionnelle adaptée. Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné. Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant. Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant. Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement. Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant. Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

- Organiser son action. Négocier le cadre de l'accueil. Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant Elaborer des repas

CONTENU

EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif
EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences :
  Évaluations formatives :
  - Quizz,
  - Études de cas
  - Mises en situation professionnelles.
  - vidéos
  - Préparation à l'entretien technique et à l'entretien final avec le jury

  Examen blanc
  - A partir d'un contexte d'entreprise fictive :
  - Préparation écrite : 1h,
  - Présentation orale : 1h30,
- Echange avec le formateur par téléphone et mail
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Formation en rythme alterné CFA/Entreprise
- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Devoirs et conduites de projets
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Livret d'apprentissage (suivi de la formation en CFA)
- Evaluations périodiques et remédiations individuelles
- Examens blancs
- Formation synchrone, réalisée à distance en visio-conférence via l'application Teams
- Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique, par visio-conférence, téléphone et mail, pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours :
- Mail : mathilde@formation.social alexandra@formation.social marie@formation.social
  Tel : **06.80.26.13.71**
- Informations communiquées tout au long de la formation, par le formateur, au participant, sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne.
- Mise en place par le formateur, tout au long de la formation, d'évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation à la demande du formateur ou de l'apprentie

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
Chaque apprenti est suivi par un tuteur en CFA qui fait le lien avec le maître d'apprentissage en entreprise.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

- Procédure d'examen : inscription via cyclades selon les dates de l'académie
- Taux d'obtention 100% sur …..les inscrits
- Possibilité de validation d'un/ou des blocs de compétences
- Equivalences, passerelles, suites de parcours : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/ voir fiche RNCP (ADVF, CPJEPS, AIDE A DOMICILE, CAPA)
- Les débouchés :
    - Poursuite d'études : DEAP, DEEJE
    - Emplois accessibles agent des écoles maternelles, agent de crèche, assistante maternelle agréée

I**ndicateurs Apprentissage** : (alternance)

- Le taux d'obtention de la certification : 100% sur ….
- Le taux de poursuite d'études : enquête en cours
- Le taux d'interruption en cours de formation : 12%
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées : en cours
- La valeur ajoutée de l'établissement : enquête en cours

Lien vers le Site **Inserjeunes** :
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33204CAP